



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE MONSEIGNEUR-BRUNAULT

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
École Monseigneur-Brunault

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 18 h, la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Mgr-Brunault tenue le mardi 31 mars 2026 à 18 h à l'école primaire Mgr-Brunault, 25 Rivière-David à Saint-David à laquelle sont présents :

MEMBRES

Madame Layla Altmann, personnel enseignant ☒
Madame Marie-Michèle Laroche, personnel enseignant ☒
Madame Annie Lemire, personnel enseignant **AM**
Madame Anny Williams, personnel de soutien ☒
Madame Maude Blanchet, parent ☒
Madame Audrey Ethier, parent **AM**
Madame Véronique Hébert, parent ☒
Madame Stéphanie Langlois, parent ☒
Madame Isabelle Goulet, parent substitut ☐
Monsieur Cristian Andone, parent substitut ☐

Direction, Jennyfer Gélinas

Légende : **AM** : Absence motivée
ANM : Absence non motivée

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-26-03-63

Il est proposé par Maude Blanchet et appuyé par Anny Williams que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement

1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée;
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 février 2026;
- 1.4 Suivi au procès-verbal;
- 1.5 Période de questions;

2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence;
- 2.2 Information de la direction;
- 2.3 Information des enseignantes;
- 2.4 Information de la représentante au comité de parents;
- 2.5 Information de la représentante de l'O.P.P.;
- 2.6 Sujets de consultation et d'information;

3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1 Règles de conduite 2026-2027;
- 3.2 Location de salle 2026-2027;
- 3.3 Comptes scolaires 2026-2027;
- 3.4 Demande de transfert de budget
- 3.5 Demande d'analyse d'un service de garde à l'école

4. DIVERS

- 4.1 Offre de services de repas chauds

5. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 février 2026

Il est proposé par Véronique Hébert et appuyé par Layla Altmann que le procès-verbal de la réunion du 17 février 2026 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

1.5 Période de questions

Aucune question.

2. SUJETS D'INFORMATION

2.1 Information de la présidence

Aucune information.

2.2 Information de la direction

♦ Nathan Potvin de *David et Délices* quittera ses fonctions. La municipalité est actuellement à la recherche d'un remplaçant. À compter du 1^{er} avril, Nathan offrira seulement 2 repas/semaine dû à un manque de personnel. Une personne serait intéressée par la concession du restaurant, mais pas pour le service de repas chauds.

2.3 Information des enseignantes

- ♦ La sortie à la piscine Laurier est déplacée au jeudi 7 mai au lieu du lundi 4 mai.
- ♦ Coup de cœur : les enseignants remettent au moins un coup de cœur par jour à un élève.
- ♦ Valeur du mois de février et mars : persévérance et acceptation des autres.
- ♦ Dépistage visuel pour les élèves de la maternelle le 27 février.
- ♦ Journée festive le 27 février pour célébrer la relâche.
- ♦ Le 9 mars, les élèves de la maternelle à la 2^e année ont assisté à une pièce de théâtre *Dessine-moi une bouche* à la salle Georges-Codling à Sorel.
- ♦ Le 19 mars, les élèves de la classe de 5^e et 6^e année ont visité le musée Biophare.
- ♦ Le 21 mars, journée trisomie : port de chaussettes différentes.
- ♦ Le 25 mars, les élèves de la classe de 2^e-3^e et 4^e année ont assisté à une pièce de théâtre *Chansons pour le musée* à la salle Georges-Codling à Sorel.
- ♦ Partie de hockey membres du personnel contre l'équipe gagnante.
- ♦ Défi des collations : la classe de maternelle est gagnante.
- ♦ Tournoi Puissance 4.

2.4 Information de la représentante au comité de parents

- ♦ Informations à propos de l'ouverture retardée de l'école secondaire Bernard-Gariépy et ajout de classes modulaires à l'école secondaire Fernand-Lefebvre.
- ♦ Sondage de la Fédération des parents relié aux infos qui mentionnent que les jeunes filles sont plus souvent victimes d'intimidation.
- ♦ La Fédération des parents veut reconnaître davantage l'implication générale des parents, leur offrir plus de reconnaissance.

2.5 Information de la représentante de l'O.P.P.

- ♦ Suivi minigolf en même temps que la sortie à la piscine : on abandonne le projet puisque les conditions météo sont imprévisibles et on ne connaît pas la date d'ouverture du minigolf.
- ♦ Achat de pelles, ballons soccer, ballon-poire et/ou collation spéciale lors des activités de fin d'année.

2.6 Sujets de consultation et d'information

Aucun sujet.

3. SUJETS DE DÉCISION

3.1 Règles de conduite 2026-2027

CONSIDÉRANT les articles, 76 et 77 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant les règles de conduite et mesures de sécurité ;

CONSIDÉRANT que la direction propose au CÉ les règles de conduite et mesures de sécurité et élaborées avec la participation des membres du personnel ;

Il est proposé par Stéphanie Langlois et appuyé par Marie-Michèle Laroche que le CÉ approuve les règles de conduite des élèves de l'école, tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.

Adopté unanimement

3.2 Location de salle 2026-2027

Il est proposé par Layla Altmann et appuyé par Anny Williams d'augmenter le tarif à 35\$/heure pour la location du gymnase pour l'année 2026-2027.

Approuvé unanimement

3.3 Comptes scolaires 2026-2027

CONSIDÉRANT les articles 3 al.4, 7 al.3, 75.0.1 al.1 et 2 et 292 al.3 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant les contributions financières exigées des parents;

CONSIDÉRANT que la direction propose au CÉ les contributions financières exigées des parents pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité des membres du CÉ de mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est exigée;

CÉ-26-03-65

CÉ-26-03-66

CÉ-26-03-67

Il est proposé par Marie-Michèle Laroche et appuyé par Maude Blanchet que le CÉ approuve les contributions financières exigées des parents au montant maximal de 40,00\$ pour les élèves de la maternelle, d'augmenter de 10% le montant maximal pour les classes de 1^{re} à 4^e année et un montant maximal de 92,00\$ pour les classes de 5^e et 6^e année.

Approuvé unanimement

3.4 Demande de transfert de budget

CONSIDÉRANT l'article 94, de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant le fonds à destination spéciale pour soutenir les activités de l'établissement ;

CÉ-26-03-68

Il est proposé par Véronique Hébert et appuyé par Stéphanie Langlois que le CÉ adopte le transfert du budget du projet humanitaire de 264,98\$ (036-8-27132-934) au budget de levée de fonds générale (036-8-27200-934).

Adopté unanimement

3.5 Demande d'analyse d'un service de garde à l'école

CONSIDÉRANT plusieurs parents de l'école Mgr-Brunault ont exprimé le besoin d'un service de garde pour leurs enfants ;

CONSIDÉRANT ce service contribuerait à soutenir les familles, à favoriser la réussite éducative et à assurer la sécurité des élèves ;

CÉ-26-03-69

Il est proposé par Anny Williams et appuyé par Layla Altmann que le CÉ demande officiellement au centre de services scolaire de Sorel-Tracy d'analyser la possibilité de mettre en place un service de garde dans les locaux de l'école Mgr-Brunault. Un sondage d'intention réel devra être complété par les parents, c'est une forme d'engagement. Il faudra répondre à certains critères selon un calculateur pour évaluer notre admissibilité.

Adopté unanimement

4. DIVERS

4.1 Offre de services de repas chauds

L'Effet Bœuf offre un service de traiteur 5 jours par semaine aux élèves et membres du personnel (voir la pièce jointe).

5. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le mardi 28 avril à 18 h.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Stéphanie Langlois lève l'assemblée à 18 h 48.

La présidence

Le secrétariat